



Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL

Plate-forme – 30 novembre 2023

Procès-verbal

Présent(e)s :

Mesdames DEBETENCOURT, GANCI, MANTEAU, MEYFROIDT, MINET, SWENNEN, THOMAS, TUSSET.

Messieurs AUBRY, BIHET, DE BEURME, DELMAL, FLAGOTHIER, JOSSENS, LECOMTE, STAS, VILLAFRATE.

Excusé(e)s :

Mesdames LAURENT, PIAZZA,

Messieurs, BOUSETTA, ELIAZAR, LIVOLSI, THIRIFAYS, WANET. PIRSON, SEPULCHRE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 avril 2023

Le PV de la réunion de plateforme du 17 avril 2023 est approuvé.

BILAN DES ATELIERS DE FORMATION CONSACRÉS A LA GESTION DU CHANGEMENT

Julie Ganci (UVCW) fait le point sur les ateliers de formation consacrés à la gestion du changement, et en particulier sur l'appréciation générale qui ressort des évaluations. À ce jour, seules les évaluations de 3 ateliers sont disponibles, les évaluations du 4^{ème} atelier étant en cours.

De ce qui ressort de ces premières évaluations (formulaire d'appréciation rendus par écrit), les agents ADL ayant participé à ces ateliers ont fortement apprécié la formation. Ce retour positif est d'ailleurs confirmé oralement par les agents ADL présents à la plateforme. Les agents ont fortement apprécié le contenu de la formation, équitablement répartie entre théorie et pratique, ainsi que la qualité de la formatrice, le format ludique de l'atelier, les interactions entre agents et la bonne ambiance générale. Certains agents ont également apprécié le fait que la formatrice s'était beaucoup renseignée sur les réalités des ADL et avait adapté la formation en conséquence.

Toutefois, malgré les évaluations positives émises par écrit, certains échanges émis oralement étaient plus négatifs vis-à-vis de la formation, en particulier lors du 1^{er} atelier (Saint-Hubert), notamment en ce qui concerne la théorie considérée comme trop importante lors du premier atelier. Plusieurs agents estiment toutefois étonnants que certains participants aux formations émettent une évaluation différente oralement et par écrit. À la

suite de ces remarques, la formatrice a toutefois adapté le contenu afin qu'il colle encore davantage aux attentes des agents ADL.

Si cette capacité d'adaptation est naturellement une bonne chose, le SPW remarque qu'il serait intéressant de cadrer davantage le contenu des prochaines formations, notamment en invitant un ou plusieurs agents ADL lors de la réunion préparatoire avec les formateurs, afin qu'il(s) puisse(nt) faire part de leurs attentes précises vis-à-vis de ces formations.

Plusieurs agents ont également émis leur souhait que cette formation soit approfondie, par exemple avec un module spécifique sur la « motivation des partenaires » de l'ADL.

FORMATIONS 2024 : ADÉQUATION ENTRE LES DEMANDES ET LES BESOINS

Julien Flagothier (UVCW) aborde la question de l'identification et du choix des thématiques de formation destinées aux agents ADL. Par rapport aux ateliers sur la gestion du changement, il semblerait que ce soit moins le contenu de la formation que le choix de la thématique qui ait déplu à certains agents.

L'UVCW, en collaboration avec le SPW, mais aussi avec les représentants des cabinets ministériels et les agents ADL de la plateforme, essaye de proposer et d'organiser des formations qui répondent au mieux aux attentes des agents ADL. Pour ce faire, le processus d'identification et de décision mis en place s'organise comme suit :

- 1) En début d'année, l'UVCW soumet un sondage aux 48 ADL afin qu'elles puissent faire part de leurs souhaits en termes de formation.
- 2) Une fois le sondage clôturé, l'UVCW consolide cette liste de suggestions avec les thématiques déjà proposées lors des formulaires d'évaluation des formations passées et élimine les doublons.
- 3) L'UVCW et le SPW se réunissent ensuite afin de définir les thématiques, parmi la liste proposée, qui cadrent avec les missions des ADL et pourraient faire l'objet d'une formation (atelier ou journée d'étude). L'objectif est d'arriver à une « short list » d'une vingtaine de thématiques, déjà contextualisées.
- 4) Cette « short list » est ensuite soumise pour discussion à la plateforme ADL. L'objectif est d'identifier les thématiques prioritaires qui seront ensuite mises en œuvre par l'UVCW.

Malgré cette procédure participative, il arrive parfois que certaines formations ne satisfassent pas l'intégralité des agents ADL. Les explications tiennent souvent de la grande diversité parmi les ADL, diversité en termes de spécificités du territoire, de statut juridique de l'ADL, de formation et d'expérience des agents,

La question est donc de savoir s'il est possible d'améliorer ce processus afin de permettre une meilleure adéquation entre les sujets de formations proposés et les besoins réels des agents.

Au fil des débats, les participants à la plateforme estiment que le processus actuel est suffisant car il permet déjà d'impliquer l'ensemble des parties prenantes au dispositif ADL, et qu'il sera de toute façon impossible de contenter 100% des agents ADL à chaque formation ou de faire des formations au cas par cas.

Il est légitime que certains agents, notamment parmi les plus expérimentés, ne soient pas toujours satisfaits de suivre plusieurs fois la même formation en quelques années. Certains agents présents à la plateforme estiment toutefois qu'une actualisation des connaissances dans un domaine est toujours utile, et que l'intérêt d'une formation ne se limite pas à son contenu mais également aux échanges et retours de terrains que les agents ADL peuvent aborder à cette occasion.

Se pose toutefois un problème récurrent, à savoir l'importante différence de besoins de formation entre les agents « expérimentés » et les « nouveaux » agents. Plusieurs agents ADL émettent l'idée de la mise en place d'un « starter pack » à destination des agents ADL récemment engagés, afin de leur donner les formations de base nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Cette idée de starter pack a déjà été évoquée par le passé. Le SPW rappelle que les ADL sont censées avoir un budget formation qu'elles peuvent utiliser en fonction de leurs besoins, et que l'UVCW propose un catalogue avec un grand nombre de formations utiles pour les agents ADL qui débutent. En outre, l'UVCW met également à disposition des agents, via son E-campus, l'ensemble des supports des anciennes formations ADL. Même si ces supports ne remplacent pas une formation en bonne et due forme, ils peuvent toutefois constituer une source d'information importante pour les nouveaux agents.

L'UVCW dispose en outre d'un « e-mail type » de bienvenue qui renseigne les nouveaux agents ADL sur l'ensemble des services et supports existants. Toutefois, l'UVCW n'est pas toujours au courant des changements d'agents qui s'opèrent au sein des ADL. Julien Flagothier (UVCW) propose aux agents présents à la plateforme de relayer régulièrement l'information aux nouveaux agents ADL, par exemple à l'occasion de leurs rencontre inter-ADL.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE DE FÉVRIER 2024 CONSACRÉE A LA LECTURE DU BUSINESS PLAN ET AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Julie Ganci (UVCW) aborde l'organisation de la prochaine journée d'étude dédiée à la lecture d'un business plan et aux enjeux liés au vieillissement de la population. Au vu du retard dans le timing d'organisation des formations 2023, il a été décidé de reporter cette journée d'étude au mois de février 2024 (date à confirmer), bien qu'elle soit effectivement liée à la convention ADL 2023.

Pour rappel, la partie de la journée d'étude consacrée au **Business plan** n'a pas vocation à transformer les agents en experts en élaboration de business plan (objectif par ailleurs inatteignable en quelques heures), mais de les initier à la lecture et à l'analyse de son contenu, afin qu'ils puissent évaluer sa pertinence dans le cadre d'un accompagnement de porteur de projet. L'objectif n'est donc pas de former les agents ADL à la rédaction d'un business plan ou de leur permettre de conseiller un porteur de projet sur ce que doit contenir leur business plan, mais plutôt (et surtout) de pouvoir identifier les besoins du porteur de projet en termes d'accompagnement et d'opportunités sur le territoire de l'ADL.

En ce qui concerne la thématique du vieillissement de la population, l'objectif est de comprendre quelles en sont les enjeux au regard des missions de développement local. La problématique du vieillissement de la population induit une approche transversale : **dimensions soins, habitat, mobilité, nutrition, sports, commerces et services de proximité, cohésion sociale et vivre ensemble**, etc. autant de besoins mais également d'opportunités de développement économique local (silver economy). L'intérêt de cette thématique pour les ADL est également l'urgence de la problématique qui constitue un défi crucial et inévitable qui se présentera rapidement à notre société. Par ailleurs, cette

problématique touche(ra) l'ensemble des ADL, quelles que soient les spécificités de leur territoire.

Certains agents estiment qu'une journée d'étude ne sera peut-être pas suffisante pour couvrir toute l'étendue de la problématique du vieillissement de la population, tant cet enjeu est complexe et a de nombreuses implications sur le développement des territoires. Julie Ganci (UVCW) rappelle qu'une journée d'étude n'a pas vocation à « former » mais à sensibiliser et à informer sur une thématique d'actualité, mais qu'il est tout à fait envisageable, si les ADL en émettent le souhait, de prévoir des ateliers de formation spécifiques visant à approfondir cette thématique. Plusieurs agents rappellent également que, au-delà de l'intérêt des informations théoriques sur le vieillissement de la population, il serait également intéressant d'avoir des présentations de cas pratiques sur les solutions et initiatives qui sont mises en place pour répondre aux besoins de nos aînés.

DIVERS

- **INTER-ADL**

Inter-ADL du Hainaut : Des inter-ADL ont été organisées en juin 2023 à Colfontaine (Tiers lieux, Espaces de coworking), et en novembre 2023 à Soignies (État d'avancement du plan d'action et adaptation des priorités). Une inter-ADL sera organisée en janvier 2024 à Sambreville sur le thème de l'éco-construction. Il y aura également probablement une inter-ADL en avril ou mai 2024 à Frameries.

Inter-ADL de Namur-Luxembourg : Trois inter-ADL ont été organisées en 2023, dont la dernière à Saint-Hubert (recensement des terres, gestion du patrimoine public, installation de jeunes agriculteurs sur des terres appartenant à la commune, maraîchage...). Les ADL essaient de varier les thématiques en fonction des territoires qui accueillent les inter-ADL. Le programme est assez rôdé et prévoit tout d'abord une présentation du territoire et des enjeux par l'ADL accueillante, ses priorités et son mode d'action. L'après-midi est ensuite consacrée à la découverte du territoire. La prochaine inter-ADL est prévue le 1^{er} décembre prochain à Bastogne (Forem, emploi, primes pour les commerçants).

Inter-ADL de Liège-BW : Des inter-ADL ont été organisées à Visé et à Comblain-au-pont. La troisième inter-ADL, initialement prévue à Dison, a été annulée en dernière minute mais le motif n'est pas connu. Cet inter-ADL sera reportée au premier quadrimestre de 2024. Une inter-ADL devrait également se tenir à Plombière au mois d'avril 2024.

- **Agréments actuels et futurs**

Afin de se préparer au mieux aux demandes de renouvellement d'agrément, certains agents souhaiteraient que soient organisés des ateliers afin d'analyser les domaines dans lesquels les ADL peuvent développer des actions, afin de faciliter le travail de rédaction des ADL et de réduire le temps qu'y consacre le SPW. L'objectif serait d'avoir des directives claires pour que les ADL sachent dans quelle direction travailler. À défaut de journée dédiée au renouvellement des agréments, certains agents estiment qu'il serait utile d'organiser une séance d'information, ou à tout le moins que le SPW précise les lignes directrices à suivre dans le cadre des renouvellements d'agrément, afin que l'ensemble des ADL soient sur la ligne de départ avec les mêmes informations vis-à-vis des attentes de la commission d'agrément.

Isabelle Thomas (SPW) rappelle que les actions des ADL doivent s'inscrire dans les 4 thématiques clairement identifiées : commerce, agriculture, industrie et tourisme. Les ADL

sont libres d'initier les actions qu'elles souhaitent dans ces quatre domaines. Pour le reste, le SPW estime difficile de mettre un cadre clair sur ce qui est attendu des ADL car les réalités dépendent trop fortement d'une ADL à l'autre et que les attentes ne sont donc pas identiques. Le SPW rappelle que l'objectif du renouvellement d'agrément est que l'ADL présente de nouveaux projets. Une rencontre avec les 48 ADL ne serait donc pas utile car les réalités sont trop différentes et les ADL ont des besoins distincts. Le SPW rappelle par ailleurs que son rôle n'est pas de dire aux ADL comment elles doivent élaborer leurs plans stratégiques (nombre de priorités, ordre, etc). Le SPW est toutefois disponible pour accompagner individuellement chaque ADL qui en fait la demande.

Geoffrey Lecomte (SPW) en profite pour rappeler que les agréments avaient été automatiquement prolongés d'une année (renouvellement automatique jusqu'au 1^{er} janvier 2021). Les agréments prendront donc fin au 1^{er} janvier 2027, et les demandes de renouvellement ne devront être faites qu'en juin 2026

- **Actualités**

Plan de relance : Certaines ADL déplorent que le moratoire sur l'agrément de nouvelles ADL soit toujours d'application. Avec l'année électorale qui s'annonce, ce moratoire ne sera pas levé en 2024. La fin du moratoire est une demande récurrente de l'UVCW (mémorandum régional 2024), ainsi qu'à minima la réinjection des moyens des ADL qui disparaissent dans le dispositif.

- **Agenda 2024**